

**VILLE D'EU****Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal****Délibération N° 2026/230/DEL/7.5****Séance du 5 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 19 h 30, se sont réunis à la salle du carrosse Mairie de EU, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de Monsieur DEVOGELAERE Robin Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

**Présents :** M. DEVOGELAERE Robin, Mme CAVALLO – DUMONT Maria-Cristina, M. QUENTIN Frédéric, Mme RICARD-PETIT Marie-Christine, M. ROBIN Stéphane, M. GRANDSERT Thierry, Mme DIOT Sylvie, Adjointes Mme LEPINETTE-RIOUX Corinne, Mme LAFOLIE Sandra, M. PADE Ludovic, Mme CUFFEL Virginie, M. BOINET Yves, Mme DIEPPOIS Anthéa, M. DUCROIX Philippe, M. LEROUX Jean-Louis, Mme FERMENT Jenny, Mme ALIGON Stéphanie, M. LE DU Alain, Mme PENNELLE-OLIER Véronique, Mme BRIFFARD Claudine, M. Sébastien GODEMAN, M. LLOPEZ Laurent, Mme VANDENBERGHE Isabelle.

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :** M. ADAM Hervé par Mme RICARD-PETIT Marie-Christine, Mme MOULIN José par M. DEVOGELAERE Robin, M. CASTELOT Christophe par M. GRANDSERT Thierry, M. BARBIER Michel par Mme BRIFFARD Claudine, Mme DUJEANCOURT Anne par M. GODEMAN Sébastien, M. ACCARD Stéphane par Mme VANDENBERGHE Isabelle.

**Absent :**

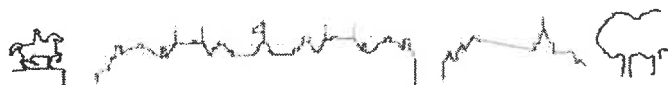
**Le secrétariat a été assuré par :** Mme FERMENT Jenny.

Date de convocation : 29 mai 2026	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 23	Nombre de pouvoirs : 6
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

**Objet : MUSEE LOUIS-PHILIPPE – DEMANDE D'AUTORISATION POUR SOLLICITER DES AIDES PUBLIQUES ET PRIVEES DURANT LA PERIODE DU MANDAT POUR DES ACHATS OU DES RESTAURATIONS D'ŒUVRES POUR L'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Musée Louis-Philippe instruit fréquemment des projets portant sur l'enrichissement des collections par des achats ainsi que des restaurations d'œuvres visant à préserver ce patrimoine et à le présenter au public.

Ces démarches induisent très régulièrement la constitution de dossiers de demandes de subventions. Dans ce cadre, il serait souhaitable qu'une délibération générique autorise le Maire, ou son représentant, à solliciter des aides publiques comme des aides privées (par exemple mécénat) au niveau financier le plus haut possible et cela sur toute la durée de son mandat.



Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le

ID : 076-217602556-20260605-2026230DEL-DE

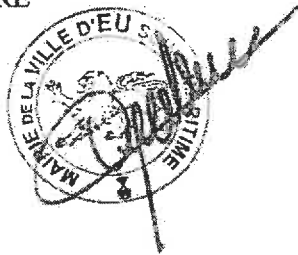
SLOW

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Maire, ou son représentant, pendant toute la durée de son mandat, à solliciter des aides publiques comme des aides privées (mécénat ou autres), d'un montant le plus élevé possible.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance  
Le Maire,  
Robin DEVOGELAERE

La secrétaire de séance,  
Mme FERMENT Jenny



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Mme FERMENT Jenny, the secretary of the meeting.

